



SHIELDEX™ 400SC Herbicide

SECTION 1. IDENTIFICATION	
Nom du Produit :	Shieldex 400SC Herbicide
Synonymes :	SL-573 400SC
Nom Chimique :	Tolpyralate (1 - [[1-éthyl-4- [3- (2-méthoxyéthoxy) -2-méthyl-4-(méthylsulfonyl) benzoyl] -1H-pyrazol-5-yl] oxy] éthyle carbonate de méthyle (CA))
Famille Chimique :	Benzoyl pyrazole
Utilisations Recommandées :	Industrie agricole : herbicide
Numéro d'Enregistrement de L'ARLA :	32943
Identification de l'Entreprise :	ISK Biosciences Corporation 7470 Auburn Road, Suite A Concord, OH 44077-9703 (440) 357-4640
Numéro d'Urgence 24 heures :	Pour les urgences, les déversements, les fuites, les incendies ou les accidents de transport, appelez le : CHEMTREC 1-800-424-9300 Pour les urgences médicales, composez le 1-888-484-7546

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS	
Classification de Danger :	Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition répétée (Catégorie 2) Toxicité aiguë pour le milieu aquatique (catégorie 1) Toxicité chronique pour le milieu aquatique (catégorie 1)
Mot de Signal :	ATTENTION
Symboles de Danger :	 
Mentions de Danger :	Risque présumé d'effets graves pour les yeux, le foie et les reins à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Très toxique pour la vie aquatique. Très toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.
Conseils de Prudence :	Ne pas respirer les poussières / brouillards / vapeurs. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter un médecin si vous ne vous sentez pas bien. Recueillir le déversement. Éliminer le contenu et le récipient conformément à l'étiquette du produit.

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS			
Nom Chimique :	CAS # :	% par Poids :	TLV/PEL :
Ingrédient Actif : Tolpyralate *	1101132-67-5	35.7	Non-établi
Propylène glycol	57-55-6	5 – 10	Non-établi
*1 - [[1-éthyl-4- [3- (2-méthoxyéthoxy) -2-méthyl-4- (méthylsulfonyl) benzoyl] -1H-pyrazol-5-yl] oxy] éthyle, méthyl carbonate (CA)			

SECTION 4. PREMIERS SECOURS	
Ingestion :	Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Demandez à la personne de siroter un verre d'eau si elle est capable d'avaler. Ne pas faire vomir sauf indication contraire du centre antipoison ou du médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Contact avec la Peau :	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Contact avec les Yeux :	Garder les paupières écartées et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles cornéennes, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Inhalation :	Amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis pratiquez la respiration artificielle, le bouche à bouche de préférence, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Ayez le contenant ou l'étiquette du produit avec vous lorsque vous appelez un centre antipoison ou un médecin, ou que vous vous faites soigner.	

SECTION 5. LUTTE CONTRE L'INCENDIE	
Moyens d'Extinction :	PETIT INCENDIE : Utiliser du dioxyde de carbone, de la mousse ou de la poudre sèche. GRAND INCENDIE : Utiliser de la mousse polaire résistante ou du brouillard d'eau. Évitez d'utiliser un jet d'eau.
Risques de Feu Inhabituel et Explosion :	Peut se décomposer en cas d'incendie dégageant des gaz et des vapeurs tels que vapeurs nitreuses, oxydes de soufre et monoxyde de carbone, qui peuvent être toxiques et irritants pour les voies respiratoires.
Instructions pour la Lutte Contre l'Incendie :	Porter un équipement complet de lutte contre les incendies et un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE	
Des Mesures de Précaution :	Utiliser l'équipement de protection et les contrôles techniques identifiés à la section 8 de ce document.
Confinement et Nettoyage :	Contenir le déversement. Absorber avec un matériau inerte et mettre le produit répandu dans un conteneur à déchets approprié. Laver la zone de déversement avec de l'eau. Ne pas laisser l'eau de lavage pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface. Si vous êtes dans des étendues d'eau, arrêtez immédiatement de consommer de l'homme et des animaux et contactez les autorités compétentes locales.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions : Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Bien se laver à l'eau et au savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant l'utilisation.

Stockage : Conserver dans le récipient d'origine, dans un endroit sécurisé, sec et frais, à l'écart des engrais, des aliments pour animaux et des aliments pour animaux. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors du stockage ou de l'élimination.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les recommandations de cette section relatives aux contrôles de l'exposition et à la protection individuelle sont destinées aux environnements industriels (tels que les installations de formulation ou de conditionnement) ou à d'autres situations sans application.

Pour plus d'informations, reportez-vous aux précautions / avertissements indiqués sur l'étiquette du produit. Suivez toujours les instructions de l'étiquette lors de la manipulation et de l'utilisation de ce produit.

Les Limites d'Exposition : Non-établi.

Contrôles d'Ingénierie : Utilisez des enceintes de processus, une ventilation par aspiration à la source ou d'autres mesures techniques pour maintenir les niveaux en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

Protection personnelle :

Ingestion : Bien se laver à l'eau et au savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

Contact avec les Yeux : Utiliser des lunettes de protection (telles que des lunettes anti-éclaboussures chimiques) en cas de risque de contact avec les yeux.

Contact avec la Peau : Lorsqu'il y a risque de contact, portez des gants résistant aux produits chimiques (tels que le polyéthylène, le chlorure de polyvinyle (PVC) ou le caoutchouc nitrile), une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques.

Inhalation : Un respirateur n'est normalement pas requis lors de la manipulation de contenants scellés. Utiliser des contrôles techniques efficaces pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle de l'installation.

En cas de déversement d'urgence, utiliser un respirateur anti-particules approuvé par NIOSH avec tout filtre N, R, P ou HE.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence Physique : Liquide visqueux blanc cassé / jaune

Odeur : Peinture douce / odeur d'acrylique

pH : 7,33 à 25 ° C

Point d'Ébullition : 221 ° F (105 ° C)

Point de Fusion : Non disponible

Point de Congélation : Pas applicable

Taux d'Évaporation : Non disponible

Point de Rupture : Aucun ; la substance bout et éteint la flamme à 221 ° F

Limites d'Inflammabilité : Non-établi

Pression de Vapeur : 5,9 x 10⁻⁴ Pa à 25 ° C (ingrédient actif)

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (continué)	
Densité de Vapeur :	Non disponible
Densité :	1.102 g / mL
Solubilité :	Non disponible
N-Octanol / Eau :	Log ₁₀ Pow = 1,9 (ingrédient actif)
Température d'Auto-Inflammation :	Non disponible
Température de Décomposition :	Non disponible
Volatilité :	Non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ	
Réactivité :	Aucune preuve de réactivité.
Stabilité :	Ce produit est stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.
Possibilité de Réactions Dangereuses :	Aucun connu.
Conditions à Éviter :	Éviter le contact avec la chaleur ou les flammes nues.
Matériaux Incompatibles :	Aucun connu.
Produits de Décomposition Dangereux :	Peut se décomposer en cas d'incendie pour libérer des vapeurs ou des gaz toxiques et irritants pour les voies respiratoires.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES	
Toxicité Aiguë :	Toxicité orale aiguë (DL50) : > 2000 mg/kg [Rat] Toxicité cutanée aiguë (DL50) : > 2000 mg/kg [Rat] Toxicité aiguë par inhalation (CL50) : > 2,74 mg / L [concentration réelle dans l'air] ; > 311 mg / L (valeur nominale) 4 heures (s) [Rat].
Irritation de la Peau :	Non irritant ; Indice primaire d'irritation cutanée = 0 [Lapin]
Irritation de l'Œil :	Essentiellement non irritant ; Toute rougeur observée s'est atténuée dans les 24 heures chez les animaux d'essai [Lapin]
Sensibilisation :	Pas un sensibilisant
Mutagénicité :	Aucune preuve de mutagénicité.
Cancérogénicité :	Les tests sur les souris et les rats exposés au tolpyralate n'ont montré aucun potentiel de cancérogénicité.
Toxicité pour la Reproduction :	Une étude menée sur deux générations de tolpyralate chez le rat n'a montré aucun signe de toxicité sur la reproduction à des doses pouvant aller jusqu'à 1 000 ppm dans l'alimentation (jusqu'à 90 mg / kg pc / jour).
Effets sur les Organes Cibles :	Une opacité oculaire a été observée chez le rat et le chien à des niveaux d'exposition allant de 50 à 2000 ppm de tolpyralate. Des effets systémiques sur le foie et les reins ont été observés à des doses extrêmement élevées de 2 000 ppm ou plus.
Aspiration :	Pas de données disponibles.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES	
Résumé des Effets : Le tolpyralate est pratiquement non toxique pour les oiseaux, les poissons et les invertébrés aquatiques. Le tolpyralate est hautement toxique pour les plantes terrestres et aquatiques.	
Données sur l'Écotoxicité (Tolpyralate) : Poisson (truite arc-en-ciel) CL50 sur 96 heures > 1000 mg / L Invertébré (Daphnia magna) CE50 sur 48 heures > 1000 mg / L Algues (Pseudokirchneriella subcapitata) ErC50 96 heures > 1000 mg / L Plante aquatique (Lemna gibba) ErC50 7 jours: > 244 µg a.i./L; CSEO = 1,02 µg a.i./L Bobwhite Quail Aigu DL ₅₀ > 2000 mg / kg de poids corporel (pratiquement non toxique) Canard Mallard Aigu DL ₅₀ > 2250 mg / kg de poids corporel (pratiquement non toxique) DL ₅₀ d'oiseaux alimentaires sous-aiguë > 5000 ppm du régime alimentaire pour Cailles et Mallard	
Persistance / Dégradabilité :	Le tolpyralate se dégrade rapidement avec des valeurs de demi-vie allant de 0,2 à 1,2 jour en sol aérobie. L'hydrolyse dépend du pH, l'augmentation du pH entraînant une dégradation plus rapide. Hydrolyse à 25 ° C : DT ₅₀ = 311 jours à pH 4, 31 jours à pH 7, 8,5 heures à pH 9.
Potentiel Bioaccumulatif :	Le potentiel de bioaccumulation du tolpyralate est extrêmement faible (Log Pow = 1,9).
Mobilité dans le sol :	Le tolpyralate présente une mobilité élevée à très élevée dans divers sols dans des conditions de laboratoire, mais des études de dissipation sur le terrain indiquent un mouvement descendant limité par lessivage du sol.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION	
Traitement des Déchets :	Les déchets résultant de l'utilisation de ce produit peuvent être éliminés sur place ou dans une installation d'élimination des déchets agréée.
Élimination des Conteneurs :	Conteneur non rechargeable. Ne pas réutiliser ou reemplir ce contenant. Les procédures de mise au rebut appropriées dépendent de la taille et de la composition du contenant du produit. Suivez donc les instructions de mise au rebut figurant sur l'étiquette du produit, qui sont spécifiques à la solution contenue.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT		
Classification US DOT :	CLASSE 9. Non réglementé lorsqu'il est expédié dans un emballage autre qu'en vrac par voie routière ou ferroviaire.	
	Non en vrac (transport terrestre)	Bulk (Ground Transport)
Nom d'Expédition Correct :	Non réglementé	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, N.O.S. (Tolpyralate)
Classe de danger :	Non réglementé	Classe 9
Numéro d'Identification :	Non réglementé	UN 3082
Groupe d'Emballage :	Non réglementé	PG III
Quantité Déclarable de Substances Dangereuses :	Non réglementé	
Dispositions Spéciales pour le Transport :	Plaque Classe 9 non requise pour les emballages autres que les emballages en vrac transportés par route ou par chemin de fer aux États-Unis [49CFR 172.504 (f) (9)].	

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (continué)		
	IATA (Transport Aérien)	IMDG (Transport Maritime)
Nom d'Expédition :	SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.O.S. (TOLPYRALATE)	SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.O.S. (TOLPYRALATE)
Classe de Danger :	Class 9	CLASS 9
Numéro d'Identification :	UN 3082	UN 3082
Groupe d'Emballage :	PG III	PG III

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	
Réglementations fédérales et étatiques des É.-U. :	
Inventaire des ingrédients SARA 313 :	Non listé
Classe de risques SARA 312 :	Effet aigu sur la santé
Indiqué comme cancérigène par :	
CIRC :	Non listé
NTP :	Non listé
OSHA :	Non listé
CA Prop 65 :	Non listé
TSCZ :	Exempté
Canada (ARLA) :	Enregistré sous le No 32943, Loi sur les produits antiparasitaires
<p>Ce produit chimique est un pesticide homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire et est soumis à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Les exigences de l'ARLA peuvent différer des critères de classification SGH et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité au chapitre 2. Les informations sur les dangers requises par l'ARLA sur l'étiquette du pesticide sont les suivantes :</p> <p>Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Bien se laver les mains à l'eau et au savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés et les laver séparément des autres vêtements avant de les réutiliser. Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Ne pas appliquer ce produit de manière à toucher les travailleurs ou d'autres personnes, que ce soit directement ou par dérive. L'utilisation de l'herbicide Tolpyralate 400SC dans les zones où les sols sont perméables, en particulier lorsque la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner la contamination des eaux souterraines.</p>	

SECTION 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS	
<u>Classement des dangers selon la NFPA</u>	
Santé : 1	0 Minime
Inflammabilité : 1	1 Léger
Instabilité : 0	2 Modéré
	3 Sérieux
	4 Extrême

Avis au lecteur

Tous les renseignements contenus dans cette Fiche de sécurité de matière dangereuse sont fournis gratuitement et soumis à votre appréciation. Selon nous, les renseignements sont fiables à la date de la fiche de sécurité, cependant, il va de votre responsabilité de déterminer la convenance des renseignements pour votre utilisation. Il est conseillé de ne pas considérer les renseignements comme absolument complets, car des informations supplémentaires peuvent être nécessaires ou souhaitables pour des conditions ou circonstances particulières, exceptionnelles ou variables ou en raison des lois ou règlements gouvernementaux applicables. Par conséquent, vous devez utiliser ces renseignements uniquement en tant que supplément des autres renseignements que vous avez rassemblés, et vous devez tirer des conclusions indépendantes de la convenance et la complétude des renseignements de toutes sources pour garantir à la fois un usage approprié du matériel décrit aux présentes et la santé et la sécurité des employés. Par conséquent, ISK Biosciences Corporation exclut toute garantie, expresse ou implicite, concernant les résultats découlant de votre usage des renseignements, et ISK Biosciences Corporation n'assume aucune responsabilité découlant de votre usage de ces renseignements.

Préparé par : ISK Biosciences Corporation
Contact : 440-357-4640